



RD Congo : l'opposant Étienne Tshisekedi débarque son numéro deux

Bruno Mavungu, le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) a été démis de ses fonctions. On lui reproche une trop grande complaisance vis-à-vis du camp du président Joseph Kabila.

Deux semaines après [son retour réussi à Kinshasa](#), [Étienne Tshisekedi](#) reprend en main son parti. Selon plusieurs cadres de l'UDPS interrogés par *Jeune Afrique*, le secrétaire général du parti, Bruno Mavungu, en a fait les frais.

Il lui était notamment reproché son attitude pendant l'exil médical de Tshisekedi à Bruxelles. Pendant cette période, il avait plusieurs fois pris des positions en contradiction avec l'entourage d'Étienne Tshisekedi. L'organisation du parti s'était également en partie délitée pendant cette période. Mais ce sont surtout ses positions, jugées trop accommodantes vis-à-vis du camp du président Joseph Kabila, que paie Mavungu.

Kabunda pour mener le combat

Selon les sources interrogées par *Jeune Afrique*, il était notamment favorable au dialogue voulu par le président Joseph Kabila. « Il nous faut maintenant un secrétaire général de

combat », explique l'une d'elles.

Ce limogeage semble confirmer une radicalisation des positions d'Étienne Tshisekedi. Celui-ci rejette notamment le dialogue politique tel que voulu par le chef de l'État, y voyant une manœuvre dilatoire visant à faire avaliser un report de l'élection présidentielle, théoriquement prévue pour fin 2016. Plus récemment il a [récusé le médiateur désigné par l'Union africaine\(UA\)](#), [l'ancien Premier ministre Togolais Edem Kodjo](#).

Bruno Mavungu doit être remplacé par Jean-Marc Kabunda, qui était jusqu'alors président fédéral dans la province du Lualaba, dans l'ex-Katanga. « Il a été plusieurs fois emprisonné pour la cause », précise un cadre du parti.

Source : Jeune Afrique



Faure Gnassingbé dit satisfait de ses multiples échanges et visites en Israël

En visite de quatre jours depuis lundi dernier en Israël pour redynamiser les liens d'amitié et de coopération entre les deux pays, le Chef de l'Etat togolais Faure Essozimana GNASSINGBE dit satisfait de ses multiples échanges et visites lors de ce voyage, au service de la paix, de la sécurité et du

développement durable.

Communiqué sanctionnant la visite officielle de S.E.M. Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République togolaise en Israël

1- Dans le cadre des relations de coopération qui unissent Israël et le Togo et à l'invitation de S.E.M. Benyamin Benjamin NETANYAHOU, Premier Ministre Israélien, S.E.M. Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise a effectué une visite d'amitié et de travail en Israël du 7 au 11 août 2016.

2- Au cours de cette visite, le Premier Ministre Benyamin Benjamin NETANYAHOU et le Chef de l'Etat Togolais, Faure Essozimna GNASSINGBE ont procédé à un échange de vues approfondi sur les questions d'intérêt commun d'ordre bilatéral et multilatéral.

3- Sur le plan bilatéral, le Premier Ministre Israélien et le Chef de l'Etat Togolais se sont félicités de l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre le Togo et Israël qui ont porté des fruits abondants depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Ils entendent, conformément au principe dit de relation privilégiée, accroître leur confiance réciproque et élargir leur coopération à d'autres domaines afin de hisser haut les relations traditionnelles entre les deux pays.

4- Le Président Togolais et le Premier Ministre Israélien se sont, en outre, convaincus de l'extraordinaire potentiel de la coopération économique israélo-togolaise et ont exprimé leur détermination à œuvrer ensemble pour leur raffermissement notamment dans les domaines de l'Agriculture, de la santé publique, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, des sciences technologiques, de l'économie numérique, du développement communautaire, de la sécurité, de la protection

et de la promotion sociale et de l'intégration de la femme au processus de développement.

5- Sur le plan régional, le Président togolais et le Premier Ministre israélien se sont convenus de l'organisation à Lomé d'un sommet israélo-africain sur le thème 'sécurité et développement' en vue du renforcement des liens de coopération entre Israël et l'Afrique.

6- Abordant la situation internationale, le Chef d'Etat togolais et le Premier Ministre israélien ont exprimé leurs vives préoccupations face à la recrudescence des actes terroristes et à la persistance des crises qui menacent la paix, la sécurité, la stabilité et le développement du monde.

7- Ils ont à cet égard réaffirmé leur ferme condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et ont appelé à la coordination des efforts et à la poursuite de la coopération internationale pour venir à bout de ce fléau.

8- Evoquant la prochaine conférence extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, le Premier Ministre israélien a salué les efforts que déploie le Togo dans le domaine du maintien de la paix et dans l'organisation de cette conférence. A cet égard, il a formulé son vif souhait pour la réussite de cette rencontre et plaidé que toutes les parties concernées œuvrent de bonne foi en vue de l'adoption et de la signature de la charte de Lomé sur la sûreté et la sécurité maritime.

9- Au terme de sa visite, S.E.M. Faure Essozimna GNASSINGBE a exprimé à son Frère et Ami le Premier Ministre Benjamin Netanyahu, au Président Reuven Rivlin, au gouvernement et au peuple israélien ses vifs remerciements et sa profonde gratitude pour l'accueil chaleureux et fraternel qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation et a invité le Premier Ministre israélien à effectuer une visite en

République togolaise.

10- Le Premier Ministre Israélien a accepté cette invitation et les modalités y relatives seront arrêtées par voie diplomatique.

Fait à Jérusalem le 10 août 2016

La rédaction




Rencontre entre Faure Gnassingbé et son homologue israélien Reuven Rivlin

Au troisième jour de sa visite en Israël, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a été reçu dans la matinée de ce mercredi 10 août à Jérusalem par son homologue israélien, Reuven Rivlin. Au menu des échanges entre les deux hommes d'Etat, le point de la coopération entre les deux pays surtout sur le plan politique, dans une vision commune de lutte contre le terrorisme et le renforcement de la coopération dans les domaines agricoles et sanitaire.

Le Président de la République s'est rendu juste après la rencontre avec Reuven Rivlin au [mont Herzl](#), du nom de Theodor

Herzl, fondateur du sionisme politique moderne. Le sionisme est une [idéologie](#) politique fondée sur un [sentiment national juif](#), décrite comme [nationaliste](#) par les uns et comme [émancipatrice](#) par les autres, prônant l'existence d'un centre territorial ou étatique peuplé par les Juifs en [Terre d'Israël](#). Sur les hauteurs de ce mont qui surplombe la ville de Jérusalem, Faure Gnassingbé, accompagnée de sa délégation a procédé au dépôt d'une gerbe au monument dédié aux victimes de la terreur.

Déjà mardi, Faure Gnassingbé a eu à visiter le port de Haïfa au Nord du pays, où il a assisté à une présentation de cette plateforme portuaire avant un tour des installations à bord d'un remorqueur en présence du premier responsable des lieux, Mendi Zaltzman. Avec une superficie de 700.000 m² et composé de 7 terminaux ultramodernes, c'est un port qui a été classé par l'OCDE comme le 4^e port le plus performant du monde. Le Togo entend s'inspirer de ces infrastructures pour davantage moderniser ses installations portuaires de Lomé déjà très appréciées avec la construction du troisième quai.

Le Togo ambitionne également se protéger efficacement contre les dangers liés au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. C'est dans ce sens qu'une visite a été organisée au sein de la société CyberGym, leader mondial en matière de cyber défense. Les questions de sécurité informatiques sont d'une importance capitale pour un pays comme le Togo à l'heure du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. 

Il faut rappeler que le chef de l'Etat est accompagné dans ce voyage par une importante délégation ministérielle notamment la ministre du Développement à la base Victoire Tomégah-Dogbé, le ministre de la Sécurité Yark Damehame, de la Justice Pius Agbétomey, des Mines et de l'Energie Marc Ably Bidamon et de Moustafa Mijiyawa en charge de la Santé et de la protection sociale.



L'Afrique décide de s'attaquer aux racines de la piraterie maritime

« Couper la piraterie à la racine » : telle est la dénomination d'une campagne sous régionale sur la sécurité maritime au centre d'un colloque international de quatre jours ouvert ce mardi 09 août 2016 à Lomé. Organisé par le gouvernement togolais en collaboration avec l'Organisation Maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC), cette rencontre marque le début d'une nouvelle offensive dans la permanente lutte contre la piraterie maritime et toutes les formes de terrorisme maritime qui menacent l'économie encore fragile des pays africains.

Piraterie, trafics de drogue, d'armes et d'êtres humains, contrebande, et entre autres pêche illicite constituent de sérieuses menaces contemporaines pour les eaux africaines alors même que la grande majorité des échanges commerciaux se fait par voie maritime (90 % selon les statistiques internationales). La grande inquiétude est que depuis un certain temps, les côtes ouest et centrafricaines sont devenues le nouveau centre de gravité de la piraterie en

Afrique, en dépit des efforts des Etats pour en finir avec ce fléau. Selon le Bureau Maritime International (BMI), sur les neuf premiers mois de 2014, le golfe de Guinée est resté le champion africain de la piraterie, avec 33 attaques recensées contre 10 au large de la Somalie, en dehors de certains cas non déclarés.

A travers ce colloque de Lomé ouvert par le Ministre Ninsao GNOFAM en charge des infrastructures et des transports, les experts des 25 Etats membres de l'OMAOC veulent donc avoir une longueur d'avance sur les criminels pour une piraterie « zéro » afin de mieux protéger l'économie maritime des pays d'Afrique de l'ouest et du centre.

En effet, le Secrétaire général de l'OMAOC, Alain Michel LUVAMBANO explique que cette campagne dénommée vise en fait à présenter les techniques utilisées par les criminels en mer, pour faciliter la formulation de stratégies afin de pouvoir attaquer le fléau en amont. Pour lui, en matière de lutte contre la piraterie et les attaques à mains armées contre les navires marchandes, il faut aller au-delà des initiatives qui ont été prises depuis le sommet de Yaoundé en juin 2013 qui sont principalement orientées vers la recherche de criminels en mer et la répression des crimes. *« Il se trouve que certains paramètres jouent en faveur du criminel notamment l'immensité des espaces à surveiller, l'état de préparation des criminels et leur détermination à affronter les forces de sécurité. Il nous est apparu important que les administrations maritimes s'imprègnent suffisamment des méthodes utilisées par les criminels, et agissent sur chaque élément de leur technique afin de les empêcher de s'organiser et de prospérer dans leurs activités »*, a-t-il indiqué.

« Les eaux de l'Afrique abritent une variété de situation menaçantes dont la plupart sont bien connues alors que d'autres telles que le terrorisme maritime demeure des phénomènes émergents (...) ; Le moment est venu pour chercher les voies et moyens afin de prévenir ces actes de piraterie

qui ont un impact sur l'économie des pays en développement », a pour sa part martelé Alpha LEBGAZA, Directeur des affaires maritimes du Togo.

Le choix du thème de ce colloque n'est donc pas fortuit et cadre parfaitement avec les réalités de la piraterie contemporaine qui, selon Ninsao GNOFAM, met en jeu des intérêts de toute une chaîne d'intervenants directs et indirects dans le secteur des transports maritimes. « *Couper la piraterie à la racine est un grand défi, sinon un grand challenge auquel il faut faire face par tous les moyens de prévention* », a-t-il reconnu tout en regrettant le fait que les actes de piraterie ont des complices et des collaborateurs au sol avant et après les opérations.

« *Les pirates disposent d'un réseau d'informations et de renseignements bien organisé, et changent de temps en temps leur mode opératoire pour atteindre leurs objectifs. Nous ne devons pas baisser la garde face à ce fléau qui mine le commerce maritime estimé* », a indiqué Ninsao GNOFAM.

Pour lui, le souci majeur est qu'au sortir de ce colloque, les pays membres de l'OMAOOC puissent à l'instar des pays des autres régions du monde, tracer des pistes permettant un jour de mettre en place, des moyens matériels permettant d'éradiquer les réseaux qui alimentent la piraterie maritime dans la sous-région.

Il faut rappeler que le Togo accueille en octobre prochain, un sommet de haut niveau de l'Union africaine sur la sécurité maritime qui servira à créer un cadre de coopération devant permette de lutter efficacement contre la piraterie sur le continent.

David SOKLOU



Depuis la prison, le prophète Mashia'h et sa femme ont sorti un ouvrage "You are Gold of God"

L'ouvrage à la fois littéraire et biblique intitulé "You are Gold of God" Tu es l'or de Dieu en français coécrit par le prophète Maranatha Mashia'h et sa femme a été présenté lundi à Lomé.

C'est depuis la prison dans que ce couple a eu cette inspiration. A travers cet ouvrage le couple invite leur fidèle de l'église clinique Immanuel temple du Saint esprit aux chrétiens à toujours garder la foi même dans les moments difficiles, ceci à l'exemple de l'or qui avant de briller subit des transformations.

Ce livre de 108 pages repartit en six (6) chapitres tire sa source d'inspiration de Job 23 et est destiné à tous les enfants de prophétie "Le Seigneur Dieu veut à travers cet ouvrage renforcer la foi de ses fils qui traversent des moments douloureux, ou qui passent par de dures preuves pour leur dire que comme de l'or, ils doivent passer à travers le feu avant de briller", a déclaré l'évangéliste Ahimane Tsouriel, l'un des collaborateurs du prophète Mashia'h.

Au cours de cette cérémonie de dédicace, plusieurs témoignages sur les œuvres de charité ainsi que ses prophéties déjà réalisées ont été dévoilées aux fidèles, en présence du Directeur de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion.

Présent également à cette cérémonie, le pasteur Edoh Komi du Mouvement Martin Luther King, la voix des sans voix s'est réjoui de la sortie de cet ouvrage qui selon lui n'est que la matérialisation de sa prophétie.

Il faut rappeler que le prophète Maranatha et sa femme croupissent depuis le 12 juillet 2014 dans une affaire qui les oppose avec le Président de la République Faure Gnassingbé.

Joseph Ahodo



Le PDGM pour renforcer les organes étatiques en matière de planification et de réglementation du secteur

minier

Le potentiel minier du Togo est bien connu. Malgré les tendances globales des prix des minerais à la baisse, le Togo continue d'attirer les investisseurs. Ce qui témoigne le lancement ce mardi à Lomé du Projet de développement et de gouvernance minière (PDGM) avec l'appui de la Banque mondiale.

Financé sous forme de crédit par la banque mondiale à hauteur de 9 milliards de francs CFA, ce projet est prévu pour être exécuté sur une période de cinq (5) ans à compter de cette année.

Il va permettre d'améliorer la gestion et le suivi des activités de développement du secteur minier au Togo, depuis l'octroi des permis d'exploitation ou de recherche en passant par la supervision des activités minières jusqu'à la fermeture des mines. Il permettra également de renforcer les capacités des organes étatiques en matière de planification et de réglementation du secteur minier.

« Le Togo s'engage à relever le défi de la saine gouvernance et de la protection de l'environnement. A cet effet, l'une des récentes actions menées par le Togo dans ce sens de la promotion de la transparence dans le secteur est la souscription et l'adhésion à l'initiative pour la transparence dans les industries extractives. Ce qui a permis au Togo d'être déclaré candidat puis pays conforme », a indiqué le Directeur de cabinet du ministère des Mines et de l'énergie Assoumatine Sartchi Aissah.

Ce secteur fait partie des secteurs à fort potentiel de croissance identifié par le gouvernement dans le cadre de la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi.

Le Représentant Résident par intérim de la Banque mondiale au Togo Gogwill Tange s'est pour sa part réjoui d'accompagner le Togo dans une gestion transparente et efficiente de ses

ressources minières.

En ce moment où le secteur subit la chute des cours mondiaux des matières premières, le projet va accompagner les structures étatiques à surmonter les défis associés à la contraction du marché. Cela affecte directement le rendement de la société nationale des phosphates du Togo (SNPT) qui devra s'adapter à un environnement moins avenant.

Le lancement de ce projet n'est que la suite logique de la signature entre le gouvernement togolais et la Banque mondiale le 29 janvier 2016.

Joseph Ahodo



La BRVM lance son service d'information et d'éducation boursière « Infos BRVM »

Après la Côte-d'Ivoire en mai 2015, le service d'information et d'éducation boursière dénommé « Infos BRVM » dans le cadre d'un partenariat entre la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) et l'Atlantic télécom Togo (Moov-Togo) vient de voir le jour ce au Togo à Lomé.

Accessible sur *555*304#, ce service comporte trois (3) volets

à savoir la diffusion quotidiennement du résumé du marché, la diffusion périodique de certaines informations liées à la vie du marché, l'éducation boursière des populations à l'aide de quelques contenus à caractères pédagogiques.

Ces informations sont destinées aux investisseurs particuliers et industriels de la zone de l'Union économique et monétaire ouest africain (UEMOA) et devraient leur permettre de renforcer leurs connaissances de la BRVM afin de prendre des décisions éclairées.

Pour le Directeur général de la BRVM Edoh Kossi Amenounve, l'information joue un rôle déterminant dans le développement des marchés financiers et pour qu'ils soient efficaces, elle doit être publique, disponible et accessible à moindre coût aux investisseurs.

« Les marchés financiers africains ont un défi de taille à relever en cette matière et pour cette raison, la BRVM a mis au cœur de sa nouvelle stratégie de développement, l'innovation et l'utilisation maximale des technologies de l'information et de la communication », a-t-il laissé entendre.

Selon le Directeur Général Moov-Togo Houchen kitri, le service est très important en ce sens qu'il va instaurer une éducation financière boursière et il va offrir une facilité pour l'accès à l'information sur la bourse, les rémunérations et les dividendes au Togo. La prochaine étape a-t-il poursuivi sera d'utiliser le flooz pour acheter des actions, pour recevoir la bourse, les rémunérations.

Il est prévu le lancement de ce même service à Niamey au Niger le 15 août 2016 et à Ouagadougou au Burkina-Faso deux jours plus tard.

En rappel, la BRVM est une institution financière spécialisée au sein de l'UEMOA chargée d'organiser et d'assurer la bonne fin des transactions sur les valeurs mobilières et d'en

informer le public.

Quant à Moov-Togo, c'est une filiale du Groupe Maroc Telecom avec plus de 55 millions de clients dans dix (10) pays d'Afrique. Il compte aujourd'hui plus de deux (2) millions d'abonnés connectés sur son réseau.

Joseph Ahodo



L'ANACE-Togo compte accompagner le gouvernement pour la bonne application de sa mesure

Au Togo, la couverture forestière a diminué de 67% de 1990 à 2013 passant de 685.000 hectares à 227.000 hectares alors que le taux de déforestation a quant à lui augmenté de 5,8% en 2006 à 8,10% en 2015. En conseil des ministres le 22 mai dernier, le gouvernement a suspendu l'exploitation et la commercialisation des faux tecks sur toute l'étendue du territoire national pour dix (10) ans.

Devant un parterre de journalistes nationaux et internationaux ce mardi à Lomé, l'Alliance nationale des consommateurs et de l'environnement (ANACE-Togo), une ONG engagée dans la

protection de la biodiversité salue cette initiative « louable et brillante » du gouvernement qui selon elle vient « répondre » parfaitement aux différents enjeux liés à l'environnement.

La surexploitation, l'exploitation illégale de cette espèce tout comme l'inefficacité des plans de gestion des écosystèmes forestiers peuvent entraîner à terme sa disparition voire même la destruction du couvert végétal.

« Au regard des atouts favorables que procure cette activité aux professionnels du bois, il est constaté que la coupe anarchique du bois expose l'environnement à d'énormes dégâts car cette pratique détruit le couvert végétal. C'est en ce sens que nous félicitons le gouvernement pour cette décision », a laissé entendre le Docteur Ebeh Kodjo Fabrice, Directeur exécutif de ANCE-Togo.

Face à ce constat, la problématique de l'exploitation illégale et abusive du faux-teck qui s'avère réelle et préoccupante, cette ONG se dit prête à accompagner cette initiative du gouvernement. « Nous espérons collaborer avec le ministère en charge de l'environnement et des ressources forestières. Nous souhaitons donc mettre notre expérience, notre savoir-faire, nos compétences ainsi que notre réseau au service de la préservation du « faux-teck initiée » brillamment par le gouvernement », a-t-il souhaité.

L'ANCE-Togo espère que le moratoire envisagé accélérera la réglementation du couvert végétal dans la sous-région, progressivement détruit par ce trafic durant d'interminables années par des opérateurs économiques nationaux et entreprises asiatiques.

En ce qui concerne la demande d'écoulement des stocks de bois qui existaient avant le moratoire par deux (2) syndicats d'exportateurs de bois au chef de l'Etat Faure Gnassingbé, cette organisation estime qu'il est fort probable que le faux

teck illicite se retrouve de nouveau sur le marché.

Selon M. Ebeh, les rapports indiquent que sur des milliers de madriers saisis par l'administration forestière, environ 85% sont des faux-tecks et fait objet d'une forte exportation vers les pays asiatiques à partir du Port autonome de Lomé (PAL).

Joseph Ahodo



Faure Gnassingbé en Israël pour une visite officielle de quatre jours

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a entamé ce lundi 08 août 2016, une visite officielle de 4 jours en Israël pour redynamiser les liens d'amitié et de coopération entre l'Etat hébreu et le Togo. Au menu de son agenda, la visite de lieux saints, des échanges avec les autorités israéliennes sur les questions liées à la paix, la sécurité, au développement agricole et des énergies renouvelables.

La première journée de cette visite a été marquée par la visite des lieux saints et de certaines structures hospitalières qui apportent des soins aux victimes des conflits armés. Dans ce cadre, Faure Gnassingbé s'est rendu dans la matinée sur le Plateau du Golan non loin de la

frontière syrienne où il a eu à suivre les explications de l'armée israélienne sur la situation sécuritaire inquiétante dans cette zone marquée par des affrontements entre rebelles modérés et islamistes, miliciens du Hezbollah et forces gouvernementales.

La ville de Safed, située à 30 km de la frontière syrienne, a été également visitée par le Chef de l'Etat. Cette ville offre des structures de soins à des rebelles syriens et des civiles victimes des conflits qui secouent la région. Auparavant, Le chef de l'Etat qui est dans ce voyage, accompagné d'une importante délégation ministérielle, a fait un tour à Tibériade, capitale de la Galilée, dans le nord du pays. Une ville traditionnelle avec un impressionnant patrimoine historique. C'est là où selon la tradition chrétienne, Jésus vécut avec ses disciples et accomplit des miracles en marchant sur les eaux. Il faut préciser que sur le plan politique, la journée de mercredi sera marquée par une rencontre entre le numéro 1 togolais et son homologue israélien, Reuven Rivlin, et son ministre Benyamin Netanyahou.

Pour rappel, la coopération entre l'Israël et le Togo remonte au début des années 1960 mais c'est à partir de 2005 qu'elle s'est véritablement renforcée où la diplomatie togolaise a amorcé un nouveau tournant. Depuis lors, les deux Etats se sont résolument engagés dans un partenariat fondé sur l'entraide mutuelle et la promotion développement socio-économique et politique. La coopération israélo-togolaise est de nouveau très active. Pour corroborer cette relance de la coopération entre les deux pays, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a déjà eu à effectuer le 26 novembre 2012, une importante visite en Israël, occasion pour les deux pays de réaffirmer leur volonté de s'entraider mutuellement.

David SOKLOU



Togo/ Agbéyomé Kodjo n'exige pas la démission du premier ministre mais fait des propositions à l'Etat

Si le parti, Alliance des démocrates pour le développement intégral (ADDI), exige la démission du Premier ministre Sélom Komi Klassou d'avoir acheté 20 actions à West african cement (WACEM), une société d'extraction minière accusée d'évasion fiscale, à l'Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (OBUTS), « pas question d'exiger » sa démission.

C'est au cours de la célébration des huit (8) ans d'existence de ce parti couplée d'une conférence de presse tenue ce samedi à son siège à Djidjolé qu'il a fait cette déclaration. Plusieurs militants ont pris part à cette rencontre notamment les membres des bureaux fédéraux de Lomé.

Pour le premier responsable de cette formation politique Messan Kodjo Agbéyomé, il n'est pas du tout interdit au Premier ministre Sélom Komi Klassou d'acheter des actions à WACEM. Mais là où ça dérange, c'est quand il se retrouve à la tête du gouvernement, qui ayant un pouvoir de décision et qui ne jouit pas de sa force pour décider le cours de beaucoup des crises au sein de cette entreprise.

« Si nous étions dans les démocraties avancées, il n'y a de plus moins bon que la démission. Malheureusement, c'est la démocratie en construction. OBUTS ne demande pas la démission du Premier ministre mais je crois qu'il devait sortir quand même un communiqué pour clarifier l'opinion sur ce qui s'est réellement passé et c'est ce que les togolais veulent savoir », a indiqué Agbéyomé Kodjo.

Selon lui, lorsqu'il a su qu'il devient le Premier ministre, il devait en réalité se débarrasser de ses actions.

« Nous soumettons à faisabilité la préconisation suivante publique de mettre en place une structure regroupant les administrateurs financiers du pouvoir central et ceux de tous les démembrements de l'Etat aux fins de concevoir des mesures garantissant la transparence fiscale opposable à toutes les entreprises à fort potentiel économique, établies sur le territoire national », a-t-il proposé.

Par ailleurs l'ancien ministre rappelle au chef de l'Etat Faure Gnassingbé de traduire sa volonté politique exprimée lors de sa campagne présidentielle de 2010 dans la zone minière de Vo de voter une loi portant création d'un « Fonds de développement économique et social des zones minières » abondé par des ressources prélevées sur les produits de l'exploitation des gisements.

M. Agbéyomé propose à ce que l'Etat impose à WACEM la domiciliation bancaire de toutes ses opérations et avoirs financiers auprès des institutions financières togolaises sous peine de résiliation du contrat de partenariat commercial.

Ce n'est pas tout, le Togo doit imposer un examen en revue de tous les contrats miniers aux fins de scrupuleuse vérification du respect du cahier de charges dans la perspective d'une amélioration de la contribution de ces sociétés minières aux caisses du Trésor public, à la hauteur de la densité de leurs activités économiques.

Dans cette affaire d'évasion fiscale, la position d'OBUTS rejoint celle de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) du chef de file de l'opposition Jean-Pierre Fabre. Ce parti trouve que le Premier ministre n'est pas la cible mais le système en question.

Joseph Ahodo